



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Service Eau Nature et Biodiversité  
Unité Nature, Forêt, Chasse

Vannes, le 19 août 2021

Demande de dérogation à l'article L.411-1 du Code de l'environnement

**Consultation du public du 23 août au 6 septembre 2021 inclus**

**Destruction d'un nid d'hirondelle de fenêtre dans le cadre de la démolition de la résidence  
quai du Plessis à Pontivy**

### **NOTE DE PRÉSENTATION**

Dans le cadre de la démolition à venir de deux bâtiments de la résidence quai du Plessis à Pontivy, Bretagne Sud Habitat, sollicite, sur la base de l'article L.411-2-4 du code de l'environnement, une dérogation aux interdictions visées à l'article L.411-1 dudit code pour :

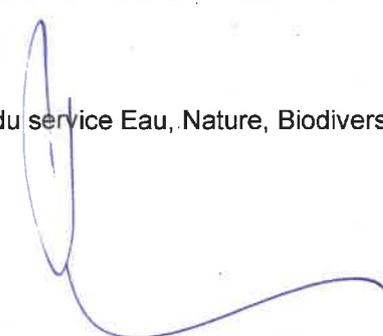
- la destruction d'un nid d'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

Les travaux de démolition sont programmés en dehors de la période de nidification de l'espèce soit d'octobre 2021 à mi-mars 2022. Le demandeur s'engage à installer un minimum de 2 nids artificiels répartis sur les bâtiments conservés de la résidence.

En application des articles L.123-19 et L.123-19-2 du code de l'environnement, relatifs à la participation du public aux décisions administratives ayant une incidence sur l'environnement, le dossier portant demande de dérogation pour la destruction des nids de l'espèce protégée mentionnée ci-dessus, accompagné de la présente note d'information sont rendus accessibles au public pendant une durée de quinze jours **du 23 août au 6 septembre 2021 inclus** directement en ligne sur le site Internet des services de l'État du Morbihan.

Pendant cette période, le public pourra faire valoir ses observations soit par mail à l'adresse suivante: [ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-sbef-nfc@morbihan.gouv.fr) soit par courrier à la DDTM du Morbihan - Service Eau, Nature et Biodiversité - Unité Nature, Forêt et Chasse - procédure de participation du public - 1 allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex.

Le Chef du service Eau, Nature, Biodiversité



Jean-François CHAUVET